Saint-Loup-de-Naud Jufos

JUIN 2019 - N°9 - Le Journal Municipal



DOSSIER

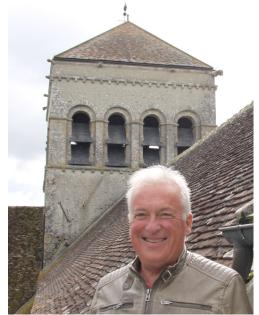
FESTIVAL DU PATRIMOINE « EMMENEZ-MOI »

page 3 à-6

MOT DU MAIRE

Chers habitantes et habitants de Saint Loup, Courton le Bas, Courton le Haut et le Noyot.

Le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taxes communales malgré les baisses récurrentes des dotations de l'Etat depuis 5 ans, et la suppression de la taxe d'habitation, ressource im-



portante pour notre budget. Théoriquement, l'Etat versera une compensation à chaque Commune, mais on ignore les modalités et le nombre d'année.

Depuis le 1er janvier, la Communauté de Communes Du Provinois a récupéré la compétence eau, avec la création du syndicat S2e77 (fusion du TransprEAUvinois et du Syndicat du Nord-Est 77 de Rebais). Vous allez donc recevoir deux factures semestrielles, celle de l'eau à régler au S2e77 et celle de l'assainissement à la Commune.

Les travaux d'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes ont débuté depuis mi janvier. J'espère que cela n'occasionnera pas trop de désagréments liés à l'importante circulation de camions et autres engins de chantier.

La réfection des rues des boucheries, à Courton le haut et du Vieux Cimetière, à Saint Loup de Naud débutera dans le courant du second semestre 2019.

Dans le cadre de la Charte de Champigny et l'interdiction pour les Communes de ne plus utiliser de produit phytosanitaire, nous avons opté pour l'enherbement de certaines allées du cimetière. Si c'est concluant, nous ferons le reste, avantage : un gain de temps et une facilité d'entretien.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été et de bonnes vacances.

Gilbert DAL PAN, le Maire.

SOMMAIRE:

 PATRIMOINE/CULTURE
 3
 ENVIRONNEMENT
 9

 FINANCES/ACHATS
 7
 LA MUNICIPALITE
 10
 INFOS PRATIQUES
 14

 TRAVAUX
 8
 COMMUNICATION/ASSOCIATIONS
 12
 AGENDA
 15

PATRIMOINE / CULTURE

Festival du patrimoine « Emmenez-moi » 28, 29 et 30 juin 2019

Pour la deuxième année consécutive le Département de Seine-et-Marne organise son festival du patrimoine. Cette manifestation a pour vocation de valoriser des sites patrimoniaux confidentiels ou méconnus. Le festival propose une programmation culturelle et patrimoniale à destination d'un large public seine-et-marnais et francilien.

Les sites retenus cette année sont Saint Loup de Naud/Ajecta du 28 au 30 juin, Morêt sur Loing/Larchant du 5 au 7 juillet, château de Montceaux lès Meaux/ château de Jossigny du 12 au 14 juillet.

Le Département construit ce projet en liens étroits avec les acteurs du territoire, institutions et associations. La Commune a donc mobilisé les associations du village, des propriétaires privés et Eau de Paris pour proposer un programme divers à destination d'un public familial : exposition, conférences, randonnées et rallye pédestre, ateliers et animations, ciné-bal.

C'est une grande chance pour les habitants de notre Commune de pouvoir bénéficier d'une offre culturelle aussi variée, d'une grande richesse et entièrement gratuite. Le coût est entièrement supporté par le Département. Nous avons également la chance de pouvoir compter sur l'engagement des associations communales.

Nous remercions chaleureusement M LAMOINE, M et Mme DEPREZ, M LAROCHE, M BER-THAULT chef d'agence du site Eau de Paris, M EMILIENNE et Mme BERTHOU pour leur mobilisation autour de ce projet.

NOUS VOUS PROPOSONS:

Le vendredi 28 juin

- exposition fruits et légumes organisée par l'association « Les Après-Midi de Saint-Loup », mêlant art et écologie, à l'espace Gérard Gauthier
- visites guidées de l'église de Saint Loup de Naud
- exposition de la réalisation en kapla des enfants de l'école

A RETENIR : le samedi 29 juin dans la cour de l'école

- A partir de 19 h, restauration par l'association Anim'village accompagnée par le groupe Sampa trio qui vous embarquera sur des rythmes brésiliens endiablés.
- A partir de 22 h le festival et la Commune vous convient à un ciné-bal dans la cour de l'école qui sera, pour l'occasion, entièrement illuminée. A la nuit tombante, un écran diffusera de célèbres séquences dansées cinématographiques. En maîtres de cérémonie, Claire ou Lucile avec les danseurs pilotes monteront sur scène et exécuteront les pas des chorégraphies librement inspirées par les extraits des films.

Néophytes ou passionnés, rejoignez les danseurs pilotes et participez, dans la bonne humeur, aux séances de répétitions organisées dans la salle de motricité aux dates suivantes : vendredi 24 mai au soir, mardi 11 juin au soir et lundi 17 juin au soir, <u>inscrivez vous en Mairie</u>.

Le samedi 29 juin et dimanche 30 juin







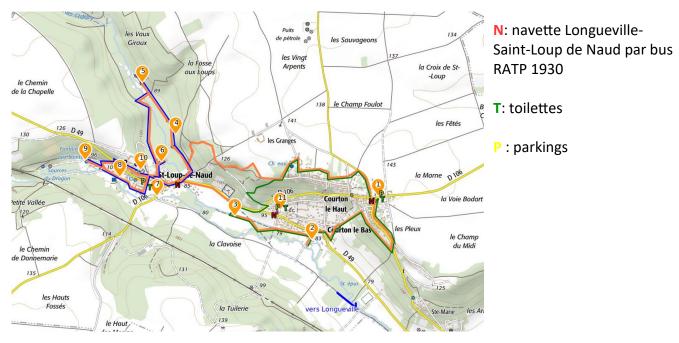


- randonnées des trois moulins : circuit patrimonial de 8,5 kms au cours duquel vous pourrez visiter une exposition sur les moulins au moulin des Antes à Courton le bas, explorer le site Natura 2000 rivière du dragon, découvrir le site sourcier Eau de Paris et la galerie des pigeons, le moulin des agneaux. Redécouvrir la fontaine aux Saints.
- animations sur la biodiversité sur le site Eau de Paris
- ♦ atelier land art : entente entre patrimoine architectural et végétal
- ♦ conte et atelier de paléontologie
- « si les sculptures pouvaient parler » visite de l'église avec Pierre-Yves LE POGAM conservateur du musée du Louvre
- ♦ exposition sur le peintre LAMBINET à l'église
- exposition fruits et légumes espace Gérard Gauthier, atelier coquelicots par l'association « Les Après-Midi de Saint-Loup »
- ◊ rallye pédestre, le patrimoine de mon village
- exposition photos d'Isabelle Tabellion

A midi restauration et buvette par l'association la CAPPE accompagnée par le Papy jazz band 77

- promenade autour de vues anciennes du village
- ♦ le musée d'école vous retracera l'histoire de l'école du village
- ♦ animations à l'AJECTA Longueville
- ♦ Concert à Lourps le dimanche

Mise en place d'une navette, ancien bus RATP des années 30 pour relier le site de l'AJECTA et le village de Saint-Loup



Rando des trois moulins : 8kms 500 / 2hrs30

Petite rando « nature » : 3,2kms/ 1hr

→ Petite rando « patrimoine » : 1,2kms / 20mns

Descriptif de la rando des trois moulins

1/ espace Gérard Gauthier

départ et arrivée rando des trois moulins et de la boucle nature 10h départ libre

- •exposition fruits et légumes : entre art et écologie, 10h-19h
- •départ rallye pédestre 13h30
- •buvette 9h30-18h par Anim'village
- •dimanche 16h AMAPS: entretien

2 / moulin des Antes (propriété privée)

- exposition de l'association des moulins de France
- exposition de matériel de meunerie
- le mécanisme du moulin

3 / site natura 2000 « rivière du dragon » 10h-17h

- exposition
- 4 / source du bélier 11h-18h
- 5 / site sourcier Eau de Paris : 11h-18h
 - •galerie des pigeons
 - •visite guidée
 - •exposition et ateliers : biodiversité et bonnes pratiques au jardin par Seine-et-

Marne Environnement

- •buvette sous le chêne par Anim'village 13h30-18h (en dehors du site Eau de Paris)
- **6/ moulin des agneaux** : 11h-18h (propriété privée)
 - •Visite du site
 - •conte et atelier paléontologie géologie Suzana Melis 15h30-16h30
- **7/ petit lavoir** : espace détente

8/ lavoir de Saint Loup de Naud

- exposition photos Isabelle Tabellion
- •des artistes en campagne : œuvres
- •buvettes et restauration à midi par l'association la Cappe11h30-16h
- •Papy jazz band 77: 12h-13h
- •atelier coquelicots: samedi 29 juin à 11h30
- •espace détente

9/ site Eau de Paris « des vieux moulins » 11h-18h

- •la fontaine aux Saints, lieu de pèlerinage, visite du site
- •ateliers des artistes en campagne 14h- 17h
- •exposition photos Isabelle Tabellion suite

10 / Eglise de Saint Loup:

- •Départ de la rando : boucle Saint Loup 1h15 départ libre
- •Exposition sur le peintre Lambinet archives départementales de l'Yonne 11h-17h
- •Exposition : les travaux de restauration du porche et du portail, le village à travers son histoire
- •Samedi et dimanche à 14h visite de l'église et lecture du portail par M Patrice Tripé, agrégé de lettres
- •Samedi 16h : le village à travers son histoire par Nicole Deroo
- •Conférence «si les statues pouvaient parler» par Pierre-Yves le Pogam conservateur au musée du Louvre samedi 17h
- •Installation artistique « hommage aux mineurs d'argile »

11/ Ecole

- •pour les scolaires vendredi toute la journée : atelier kapla, atelier land-art, animation biodiversité, 16h45 ouverture pour les parents d'élèves
- •Musée de l'école : exposition « histoire de l'école à Saint-Loup de Naud » : Samedi ouverture
- 16h-19h et dimanche 14h-17h
- •samedi et dimanche : atelier kapla public
- •à partir de 19h restauration par l'association Anim'village, 20h Sampa trio musique brésilienne, 22h cinébal par la compagnie TAM









Festival du patrimoine

Le dragonnet se réveille!

Un rallye pédestre sera organisé le 28 et 29 juin, il reliera Courton le bas, Courton le haut et Saint loup de Naud.

Des affichettes du « Dragonnet » baliseront le circuit, ce qui donnera l'occasion à l'illustrateur du Dragonnet, Guy Magniez, de reprendre son crayon pour guider les participants.

Le premier numéro du petit journal « le dragonnet » est paru en 1989 eh oui ! 30ans déjà . Une parution trimestrielle créée et éditée par une poignée de bénévoles : Martial Bertrand, Nicole Deroo, Jean-Claude Martin, Dominique Naud et l'illustrateur Guy Magniez. C'était du travail, il y avait plusieurs types de rubrique : l'éditorial, les échos du foyer, les actualités municipales, histoire, l'article, Interview surprise, libre expression et les rubriques habituelles : carnet, jeu, festivités.

Ce petit journal était très attendu ! il faisait un lien avec les habitants avec ses interview et sa libre expression, il faisait sourire, râler, ne laissait personne indifférent.

Le journal Le Dragonnet était une section du foyer rural, 25 numéros sont parus, il s'est mis en sommeil depuis mai 1997. Que sont devenus les « journalistes » ? Bertrand et Jean-Claude ont déménagé, Nicole et Dominique sont toujours des bénévoles très actives « aux Après-Midi de Saint-Loup » et « le musée de l'école » quant à Guy il continue d'illustrer des évènements de notre village.

Un enfant du pays,

Jérémy Magniez (Fils de Guy Magniez)



Il expose pour la première fois à l'âge de 17 ans à Provins, il remporte le concours « Projet Passion Ile de France ». Il part deux ans à l'ile de la Réunion travailler avec un architecte paysagiste, le monde végétal et organique devient pour lui une passion. Il va développer sa technique du dessin au cours de ses études d'architecture. En 2016 il décide de se consacrer à sa passion et se lance dans la création d'œuvres à l'encre de Chine, mêlant l'organique et l'architecture, ses visions incarnent des planètes ou l'humain n'est plus qu'une présence mécanique disputant son existence au végétal, un vertige enfermé dans des perspectives sans issue circonscrites en des univers clos ou condamnées à leur immuable répétition.

Site: www.jeremymaniez.com

Jérémy nous a confié qu'il a eu de la chance de fréquenter l'école primaire de Saint Loup de Naud et remercie particulièrement son institutrice Dominique Naud de lui avoir offert une éducation artistique, culturelle et sensorielle lui permettant d'acquérir une éducation complète favorisant sa créativité, son épanouissement et sa réussite, ses ateliers lui ont permis de réaliser concrètement des projets.

FINANCES / ACHATS

Dotations de l'Etat—Impôts et Taxes, ressources principales :

Depuis 2014, la Commune voit sa dotation forfaitaire diminuée, soit -25,54 % en 4 ans.

En €

2014	2015	2016	2017	2018
110 815,00	98 990,00	88 251,00	82 753,00	82 509,00
	-10,671	-10,849	-6,23	-0,295

Malgré le maintien du taux des trois taxes communales et l'augmentation annuelle des bases imposables, nous constatons une légère hausse de 6,16 % sur nos contributions directes.

En€

2014	2015	2016	2017	2018
240 768,00	249 927,00	246 885,00	251 095,00	255 607,00
	3,804	-1,217	1,705	1,797

La nouvelle compensation de l'Etat pour la taxe d'habitation n'est pas encore mise en place, puisque les mesures ont débutées en 2018. Nous constatons quand même des fluctuations et une augmentation de 19,10 % en 4 ans de la compensation habituelle.

En€

2014	2015	2016	2017	2018
4 528,00	4 918,00	3 097,00	5 817,00	5 393,00
	8,613	-37,027	87,827	-7,289

Dépenses de fonctionnement, dépenses principales :

Les dépenses à caractère général sont maîtrisées. Une gestion rigoureuse et stable permet de réaliser de petites économies.

En €

2014	2015	2016	2017	2018
82 779,62	59 119,28	89 205,24	75 977,31	76 701,94
	-28,582	50,89	-14,829	0,954

TRAVAUX / URBANISME

Quelques points sur les travaux de la commune :

Cimetière

Dans le cadre de la protection de la nappe phréatique et de la réduction des pesticides (loi n°2014-110 du 6 février 2014), la Commune signataire de la charte de Champigny s'engage dans la végétalisation et la gestion différenciée de ses espaces verts. Aussi à titre expérimental, la Commune a enherbé certaines allées du cimetière afin d'installer une couverture végétale propre et entretenue plutôt que de lutter contre, et de supprimer l'application de produits phytosanitaires. Nous remercions les employés communaux et M. NOUZE, qui ont œuvré pendant plus d'une semaine.





Rappel: Permis de construire/demande préalable de travaux

Nous vous rappelons que tous travaux extérieurs (clôture, construction abris de jardin, piscine,...) et modifications extérieures sur votre habitation (ouvertures, changement de fenêtres, pose de fenêtres de toits, ...) doivent être déclarés en Mairie.

A la date de signature de l'arrêté du Maire, vous devez afficher à l'extérieur votre déclaration ou permis afin de respecter le délai de recours de 2 mois.

Si les travaux effectués ne correspondent pas à la demande, le Maire peut ordonner l'arrêt des travaux. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec le service urbanisme avant de déposer votre demande.

Travaux d'électrification SNCF

Le chantier SNCF avance.

Aidé par une météo plutôt clémente le chantier du tunnel des bouchots avance normalement. Plus d'une vingtaine d'ouvriers sont en permanence sur la plateforme. La société Les Chantiers Modernes, maitre d'œuvre, essaie de réduire au maximum les nuisances pour les riverains. Les terres issues des forages sont momentanément stockées sur l'ancien terrain de football mais seront reprises ultérieurement.

Pour RAPPEL, la circulation ferroviaire sera interrompue entre Provins et Nangis du 12 juillet au 24 août

et sera remplacée par des rotations de bus aux mêmes horaires.





Compétence EAU



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence Eau potable ne s'exerce plus en régie directe au niveau municipal, mais à un niveau territorial avec le Syndicat de l'eau de l'Est Seine et Marne (S2e77). Désormais, le S2e77 assure le service public sur les communes concernées :

- Réparation des fuites,
- Facturation aux usagers...

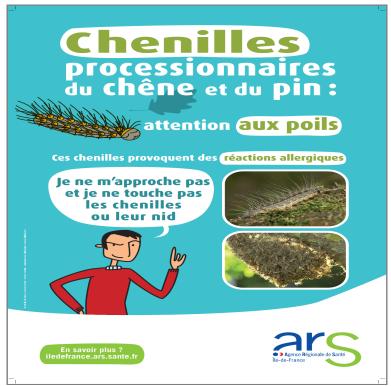
Seul un relevé de compteurs sera réalisé au cours de l'année. La 1^{ère} facturation sera faite courant juin, sur la base d'environ 40 % de votre ancienne consommation.

Attention, chaque foyer devra s'acquitter d'un abonnement annuel de 45 euros, un document explicatif vous sera distribué.

Cependant, l'interconnexion n'étant pas faite, la fourniture de l'eau est toujours assurée par Eau de Paris jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute information, vous pouvez joindre le service au 01 64 04 51 37

ENVIRONNEMENT



Nous observons désormais chaque année des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin en Île-de-France. Une cartographie de leur implantation sur la région est disponible sur https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1.

Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

La vigilance est donc de mise et il est important de vous rappeler d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.

LA MUNICIPALITÉ : Vivre ensemble

Police municipale:

Depuis maintenant trois mois, le service de police municipale, en convention avec la Mairie de Longueville, intervient 1/2 journée par semaine sur notre Commune.

Partager l'espace public, c'est d'abord une question de bonne volonté... C'est notamment respecter les règles de stationnement : la Police Municipale veille au respect de ces règles.

Beaucoup veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école. Cette attitude engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants et des adultes.

Cette pratique est en outre contraire au Plan Vigipirate applicable à tous lieux publics et tout particulièrement devant les établissements scolaires.

Sur le territoire de notre Commune, des places de stationnement sont disponibles. Il faut les utiliser et accepter ainsi de faire quelques pas !

Le stationnement gênant met la sécurité de tout usager du domaine public en danger et est passible d'une amende de 135 €uros, voire l'enlèvement du véhicule...

Il s'agit notamment du stationnement en double file, à cheval sur le trottoir comme sur le trottoir, sur les places dédiées aux personnes handicapées, devant les arrêts de bus, le long des bandes jaunes, au droit des bouches d'incendie, sur les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons...

Toutes ces incivilités ont de réelles conséquences sur la circulation et la sécurité routière.

L'élagage des plantations en bordure de voie ou de chemin :

Suite à des problèmes rencontrés récemment sur la Commune, nous vous rappelons que les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil).

Cette responsabilité peut être mise en jeu tant par la commune que par les administrés qui s'estiment lésés.

POURQUOI PAS VOUS?



Le Centre d'Incendie et de Secours de MAISON ROUGE

RECRUTE

des pompiers volontaires

Vous êtes motivé(e)s, passionné(e)s,

rejoignez notre équipe, contactez nous au 01.60.58.54.62

Stage d'initiation au paysage, par des étudiants de la Sorbonne :

Les 18, 19 et 20 mars derniers la Commune a accueilli un groupe de 11 étudiants urbanistes préparant un magistère d'aménagement à la Sorbonne.

Ce stage de trois jours en immersion de découverte du paysage et de ses enjeux leur a permis de découvrir notre Commune à travers sa géographie, ses espaces naturels et l'implantation de son habitat.

Constitués en équipe de 3 ou 4 ils ont répondu aux sujets définis par avance entre leur professeur Mme Cachin Laroche et la Mairie avec une démarche commune en trois temps (diagnostic, enjeux et orientations) :

Les paysages des entre-hameaux, entrée de ville et lisières Les paysages de l'espace public Les paysages de la vallée et de l'eau

Après deux jours de visite sur le terrain et de rencontres avec des habitants et une classe de l'école, les étudiants ont présenté à la Mairie leurs diagnostics en présence d'élus et d'habitants du village.

Les échanges furent nombreux et intéressants.

Les diagnostics posés correspondaient bien à nos constatations quotidiennes et certaines solutions proposées ont retenues toute notre attention.

Nous avons reçu les remerciements de tous pour l'accueil que la Commune leur avait réservé.



COMMUNICATION

NOS ASSOCIATIONS:



« Les Après-Midi de Saint-Loup » TRENTE ANS DÉJÀ...

« Créée en 1989 pour encourager et soutenir la restauration de l'église romane de SAINT LOUP DE NAUD, notre Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, organise depuis 30 ans, des concerts et une animation culturelle et artistique autour de ce monument. Nous avons pu ainsi tout au long de ces années grâce au mécénat industriel et commercial, aux institutionnels et à tous nos membres bienfaiteurs, participer à la hauteur de plus de 40 000 euros, à la restauration de ce magnifique monument et à celle des objets classés et inscrits.

Dernièrement, nous avons pu contribuer modestement au financement du grand chantier autour du portail et de l'emmarchement de l'église qui ont été magnifiquement restaurés.

Cette année, nous fêtons nos trente ans d'existence et en tant que bénévoles nous désirons nous en réjouir plus spécialement avec vous tous.

Du vendredi 14 au dimanche 30 juin 2019 : "Fruits et Légumes"

Nous désirons que l'Art et l'Écologie soient mis en commun. C'est pourquoi accompagnant les 18 artistes régionaux qui exposeront sur ce thème, nous désirons qu'il y ait une conférence sur les AMAP, des stands tenus par des associations écologistes et un marché paysan.

À la fin du mois nous participerons, aux côtés de la Commune et du Département, au Festival du Patrimoine « **Emmenez-Moi** » avec des ateliers tout public, la visite des lieux et des animations diverses.

Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre 2019 : 3 journées festives

Vendredi 13 septembre à 20h : récit de l'expédition de Magellan par Perrine Maillet, géographe, avec projections de cartes et de documents d'époque. 2019 est en effet le 500^{ème} anniversaire de ce voyage héroïque, au cours duquel fut réalisée la première circumnavigation du globe.

Samedi 14 septembre à 18 h et 20 h : deux concerts - "Les Grandes Épopées"

"Chiaroscuro" : programme de musiques espagnoles et italiennes du Siècle d'Or à l'Italie baroque du $17^{\rm ème}$ siècle.

"Le Périple de Magellan" Instruments baroques et andins : Ensemble Lachrimae Consort et le contreténor et récitant Bertrand Dazin.

Suivis d'un buffet festif sous tente au chevet de l'église.

Décor de l'église : Il est prévu une installation décorative en papier dentelle dans l'église se rapportant au voyage de Magellan par la plasticienne **Delfine Ferré**, ainsi qu'une illumination de la nef et du chœur.

Dimanche 15 septembre à 15 h : Découverte de l'ensemble du site et lecture du portail par Clark Maines, professeur émérite d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à l'université de Wesleyan et Sheila Bonde Professeur d'Histoire de l'Art et Architecture à l'université de Brown : une promenade historique, avec de grands spécialistes et documentalistes américains, de Saint-Loup de Naud

Novembre: samedi 23 novembre 2019: Huysmans à Lourps

Visite sur place et entretiens avec l'aimable présence de Jean Lebrun journaliste et historien.

Événement en préparation avec l'association « les Amis de Lourps » »



« Suite à l'organisation du marché de Noël de décembre dernier qui s'est très bien passée, une idée de regroupement des associations du village a été proposée. Après consultation des associations, seulement deux ont fusionné, le Foyer Rural et les P'tits Loup, pour créer **Anim'Village.**

A la suite de plusieurs réunions et d'une assemblée générale, un bureau s'est constitué :

Présidente : Mme Catherine DEBARGE
Vice-Présidente : Mme Sabine MARCHOIS
Trésorière : Mme Sandrine FLOGNY
Trésorière-adjointe : Mme Maria PRIEUR
Secrétaire : Mme Murielle PERRAUDIN
Secrétaire-adjointe : Mme Océane DEBARGE

Le but de l'association est de refaire « bouger » le village par des animations au long de l'année.

L'association compte une dizaine d'adhérents, volontaires et bénévoles.

Pour 2019, un planning de manifestations a été défini :

Samedi 22 Juin : Nettoyons la nature ensemble et soirée « Auberge Espagnole »

Un flyer sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Petits et grands, jeunes et moins jeunes, rendez-vous sur le parking de la mairie à 15H <u>avec vos gants</u> et votre bonne humeur.

Des groupes seront faits afin de nettoyer une grande partie de notre commune.

Nous nous retrouverons à 19H30, dans la cour de l'école afin de partager ce que nous aurons tous apporté (salades, cakes, gâteaux, boissons...).

Ce repas partagé est ouvert à tout le monde.

Profitons de ce moment privilégié pour mieux nous connaître!

Dimanche 22 Septembre : Randonnée avec pique-nique

Samedi 23 Novembre : Soirée Choucroute

Samedi 07 Décembre : Marché de NOËL

Toutes les personnes intéressées par notre association sont les bienvenues.

Une cotisation a été fixée à 5€ par personne/par an et gratuit pour les enfants.

Une petite ou grande idée, chacun a sa façon de penser et toutes propositions sont les bienvenues.

Contact : Mme DEBARGE Catherine 12 rue Marceau Bailleul Couton le Haut 77650 Saint Loup de Naud 06.37.77.02.98

Jeunes et moins jeunesVenez nombreux A très bientôt!»

Bonnes vacances à toutes et tous, nous vous attendons nombreux aux différents rendez-vous des associations!

Bruit - nuisances

Les bruits de voisinage : le code de la santé publique, article R1334-31, créé par Décret n°2006 1099 du 31 août 2006 – art.1 JORF 1^{er} septembre 2006, sanctionne les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 7h00 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jour fériés de 10h à 12h.

Le brûlage à l'air libre étant interdit, les végétaux pourront alimenter un compost ou être apportés à la déchetterie.

Alerte CAMBRIOLAGES

Ces derniers temps, plusieurs habitations de notre Commune (St Loup, Courton et le Noyot) ont été victimes de cambriolages.

Ces derniers se sont produits en l'absence des particuliers. Soyez donc vigilants, même pour les voisins !

N'hésitez pas à contacter directement le commissariat de Provins au 01-60-52-21-30

Les containers à ordures ménagères, à tri séléctif et les Points d'apports volontaires

Il est rappelé aux administrés que les containers sont à mettre sur la voie publique le précédent soir de la collecte à partir de 18h et doivent être retirés dans la journée. Ceci afin d'éviter les détritus.



Pour les Points d'Apports Volontaires, nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des détritus. Ces points d'apports sont réservés uniquement aux papiers et aux verres.

<u>Saint-Loup propre</u>: aidez nous à garder notre village propre et pour cela ne sortez pas vos poubelles trop tôt. Et surtout une fois les éboueurs passés, pensez à les rentrer.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre Commune.



AGENDA*





JUIN 2019

Du 14 au 30 : Exposition au Foyer Rural « Fruits et Légumes » organisée par « Les Après-Midi de Saint-Loup »

Le 22 : Nettoyons la nature ensemble avec soirée « Auberge Espagnole » organisée par Anim'village Les 28,29 et 30 : Festival du Patrimoine « Emmenez-moi » en partenariat avec le Département

JUILLET 2019

14 juillet : Paëlla et jeux proposés par la Municipalité.





SEPTEMBRE 2019

Le 13 : Récit de l'expédition de Magellan par Perrine Maillet géographe

Le 14 : Deux concerts de 18h à 20h « Les Grandes Epopées » "Chiaroscuro" et "Le Périple de Magellan", suivis d'un buffet festif sous tente au chevet de l'église.



Le 15 : Découverte de l'ensemble du site et lecture du portail par Clark Maines organisées par « Les Après-Midi de Saint-Loup »

Le 22 : Randonnée pique-nique organisée par Anim'village



23 NOVEMBRE 2019

Huysmans à Lourps, visite sur place et entretien en présence de Jean Lebrun journaliste et historien organisée par « Les Après-Midi de Saint-Loup »

Soirée choucroute organisée par Anim'village



07 DECEMBRE 2019

Marché de Noël organisé par Anim'village



*sous réserve de modification et/ou annulation

ÉTAT CIVIL:

NAISSANCES: 2018

Le 24 novembre CANN Ezio

NAISSANCES: 2019

Le 17 mars PENESSON Juliette
Le 01 avril DECHAMBRE Enaël

Le 13 avril JAFFRÉ Lola
Le 08 mai LEOPOLDIE Kaël

DECES: 2018

Le 07 décembre BERTRAND Dominique

DECES: 2019

Le 30 janvier FORMET Bernard

Vous avez toujours la possibilité d'être reçu, sur rendez-vous, par un élu, même en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat.

La Mairie

Rue Paul Eluard Courton Le Bas

77650 Saint Loup de Naud

Site internet: www.saintloupdenaud.fr

Accueil du public :

Lundi : 14h30-19h Mardi : 10h-12h

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h Vendredi : 10h-12h et 14h30-19h

Téléphone: 01 64 08 62 58

Numéro d'astreinte : 06 89 57 42 17

Adresse mail:

secretariat@saintloupdenaud.fr